



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES NOUVELLE-AQUITAINE Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Landes

Dossier suivi par : RANGASSAMY Regis  
Objet : Dossier papier AU - PERMIS D'AMENAGER

---

Numéro : PA 040046 23 X0004 U4001  
Adresse du projet : Lette du Vivier 40600 BISCARROSSE  
Déposé en mairie le : 12/07/2023  
Reçu au service le : 24/07/2023  
Nature des travaux: Construction annexe

Demandeur :  
Etablissement public OFFICE NATIONAL  
DES FORETS représenté(e) par Monsieur  
CONSTANTIN Eric  
9 rue Raymond Manaud

33524 BRUGES  
France

---

Ce projet est situé dans le site inscrit listé en annexe. Les articles L.341-1 et R.341-9 du Code de l'environnement et R.425-30 du Code de l'urbanisme sont donc applicables.

**Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France émet un avis favorable.**

Le projet n'appelle pas d'observation particulière au regard des objectifs visés par la protection du site pour lequel l'avis de l'architecte des Bâtiment de France est requis.

Néanmoins considérant les enjeux paysagers et de qualité du cadre de vie, l'autorité compétente devra faire usage de l'article R111-27 du code de l'urbanisme si le projet est de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.

Fait à Mont-de-Marsan

**L'Architecte des Bâtiments de France  
Madame Maite KUCHLY**

**ANNEXE :**

Site Inscrit de Etangs landais nord